

« Comme si la France ne voulait pas de nous » : à Orléans, le sort des étudiants africains ayant fui l'Ukraine



Pour répondre à l'élan de fraternité national, la ville d'Orléans ne s'est pas fait prier. L'artère principale a été pavoisée de drapeaux jaune et bleu, le pont de l'Europe symboliquement rebaptisé pont de l'Ukraine, des sommes importantes débloquées en conseil municipal et un voyage organisé en grande pompe vers la frontière polonaise par Serge Grouard, le maire LR de la ville.

Sur le campus, la vingtaine d'étudiantes ukrainiennes qui bénéficient, depuis lundi, de cours de français langue étrangère ne peuvent que confirmer cette incroyable générosité et s'en féliciter. Elles qui ont obtenu la protection temporaire libérant des aides financières, le potentiel accès aux repas à 1 euro, l'inscription à l'université, la possibilité de faire une

demande de logement étudiant...

« La seule solution de régularisation, c'est le retour au pays »

Mais tous les étudiants ayant fui la guerre et les bombardements en Ukraine ne bénéficient pas d'une telle attention. Pas ceux dont l'origine et la couleur de peau ne correspondent pas aux critères visiblement retenus. En l'occurrence, une dizaine d'étudiants originaires du Congo. Eux sont considérés comme des victimes de guerre de seconde zone et n'ont reçu qu'un titre de séjour d'un mois à leur arrivée.

« J'ai rejoint l'Ukraine en 2017 pour poursuivre mes études en pharmacie, car le pays était abordable, notamment au niveau du logement », explique Kimi (1), 27 ans, étudiante en pharmacie. Et de poursuivre: « Quand des parents envoient un enfant à l'étranger, c'est pour obtenir un diplôme reconnu et ils investissent énormément pour cela. »

Aujourd'hui, les autorités françaises lui demandent de prendre l'avion et d'effectuer une demande de visa auprès de l'ambassade de France au Congo. Elle qui n'a ni revenus ni protection. Même situation pour ses camarades, dont certains se sont retrouvés dépourvus de papiers d'identité du fait du chaos régnant en Ukraine. *« Depuis plusieurs semaines, nous recevons de nombreuses demandes d'inscription provenant de la France entière. Mais la préfecture du Loiret est ferme, pour ne pas dire fermée. La seule solution de régularisation, c'est paradoxalement le retour au pays »,* déplore un agent de l'université, dépité.

 **Toute l'Humanité en accès libre ! Voir l'offre-ci-dessous.**

Si Kimi a eu la chance de trouver un lieu d'accueil, elle vit la peur au ventre dans l'attente de l'expiration de son titre de séjour provisoire. *« Je laisse mon numéro partout pour demander de l'aide ou une inscription dans une*

autre université, mais on ne me rappelle jamais, regrette-t-elle. Les Ukrainiens, on s'occupe bien d'eux pourtant. Moi, je vis dans le stress tous les jours. Qu'aurait-il fallu faire ? Me marier avec un Ukrainien pour obtenir des papiers ? C'est hors de question. »

« Par instinct de survie »

Pour Deyve, 31 ans, étudiant en médecine, le chemin a pourtant été long pour gagner Paris, puis Orléans. *« J'étais en Ukraine depuis une dizaine d'années, mais j'avais dû suspendre mes études pour des raisons financières, rapporte-t-il. J'ai alors vécu de petits boulots en continuant à me former par le biais de conférences et de séminaires. »*

Sur son parcours, Deyve voit les taxis et les trains réservés en priorité « aux Blancs » et facturés 300 euros le trajet vers la Pologne.

Quand la guerre éclate, le 24 février, il décide de rester. Mais très vite, les choses empirent. *« Les bombes ont commencé à tomber. Par instinct de survie, j'ai quitté le pays à pied et marché des kilomètres. »* Sur son parcours, il voit les taxis et les trains réservés en priorité « aux Blancs » et facturés 300 euros le trajet vers la Pologne. *« Arrivé à la frontière, on m'a demandé de faire demi-tour au motif que j'avais perdu mon passeport durant le périple. Mais j'ai réussi à franchir la frontière en déposant mes empreintes »,* dit-il.

Après avoir été placé dans un campement, il est orienté vers Paris du fait de sa culture francophone. Son camarade Michel, un étudiant en pétrochimie, rapporte les mêmes discriminations. *« Nous avons été plusieurs à pouvoir attraper un train, mais à la vue du nombre d'Africains présents à bord, les autorités lui ont fait faire machine arrière. Un autre train rempli de militaires a alors accepté de nous transporter, mais nous avons dû rester debout douze heures durant, pratiquement sans nourriture »,* se souvient-il. Il réussira à trouver une place dans une voiture avec sept autres passagers. Ils mettront deux jours à traverser la Pologne.

« À la frontière polonaise, on m'a frappée pour m'empêcher de passer »

Nana, une étudiante en médecine de 26 ans, vit elle aussi très mal cette séquence. Elle a quitté Kharkiv, dans l'est du pays, dès l'annonce des combats. *« Quand Poutine a dit qu'il ferait la guerre pour avoir la paix, j'ai compris que les choses allaient mal tourner, se remémore la jeune femme. Puis une nuit, alors que je dormais dans mon foyer, les bombardements ont commencé. »* Nana aussi ne vit que par l'aide familiale et souhaite naturellement poursuivre ses études sur le sol français. *« J'ai l'impression que la France ne veut pas de nous. À la préfecture, on nous laisse entendre que nous serions ici pour profiter de la situation, c'est traumatisant. »* En tentant de quitter l'Ukraine, Nana a pourtant vécu des heures éprouvantes dont les autorités françaises ne semblent avoir cure. *« À la gare, ils nous ont parqués dans les wagons à bagages, sans chauffage, alors que les Ukrainiens occupaient des voitures classiques. Arrivée à la frontière polonaise, on m'a frappée pour m'empêcher de passer. Je n'ai jamais vécu une telle violence raciste. »*

À Orléans, la plupart des étudiants africains ayant fui l'Ukraine sont logés par une association dans un foyer situé au milieu de nulle part, sans connexion Internet. Ils disent n'avoir aucun accompagnement social et bénéficient tout juste de plateaux-repas. *« Je suis allé chercher une carte SIM offerte par un opérateur aux déplacés ukrainiens, mais on m'a clairement dit que ça n'était pas pour des gens comme nous »*, explique l'un d'eux. Au-delà du 30 avril, date d'expiration de leur titre de séjour, ils ne savent pas s'ils pourront rester ou s'ils devront partir. *« Mais pour aller où ? »* s'inquiète Nana.

Contactée par *l'Humanité*, la préfecture campe sur ses positions, s'appuyant sur le texte réglementaire qui exclut théoriquement les étudiants étrangers des dispositifs de protection temporaire. La gouvernance de l'université d'Orléans est, elle, aux abonnés absents.

(1) Les prénoms ont été modifiés.